

étapes échos

L'HEBDO DU RÉSEAU ÉTHIC ÉTAPES

vendredi 29 octobre 2010 - n°203

édito

Sociale et solidaire, l'économie qui sait où elle va.... Tel est le slogan du mois de l'ESS qui démarre début novembre. En ces temps mouvementés, çà fait du bien de se dire que, nous, au moins, nous savons où nous allons.

"Alors, elle va où ton économie sociale et solidaire?" ose me lancer un "quidam" venant perturber ce bel élan d'enthousiasme. Dans un premier temps, il est simple de reprendre les grandes valeurs qui animent les acteurs de l'ESS: l'homme au coeur des préoccupations et des actions, vision d'un autre modèle de fonctionnement économique où la recherche du profit n'a de sens qu'au regard des valeurs qui l'animent et dont il permet l'épanouissement, ...

Il devient par contre plus difficile d'expliquer à ce perturbateur de conscience que cette campagne est activement soutenue par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi ; le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique ; le Ministère de la jeunesse et des solidarités actives ; des banques, dont celle qui, hier encore, lui facturait des frais importants car son salaire d'apprenti n'avait pas encore été versé..... Alors, je tente d'expliquer qu'une campagne de communication coûte chère, qu'il faut parfois mettre de l'eau dans son vin pour avancer,

"Ah, oui, d'accord! Donc d'un côté les discours qui présentent les intentions et de l'autre, les actes. C'est effectivement très d'actualité cette économie....". Alors là il me cherche, c'est sûr. Pour autant, cette contradiction du quotidien, presqu'anodine pour certains, n'est elle pas, pour d'autres, un danger qui se profile à la proue de notre bateau? Ne risque-t-elle pas de nous faire perdre notre route au gré des courants et des vents ? Aussi, je crois qu'il nous faut rester vigilants, monter sur le pont, observer notre horizon et vérifier que notre route à venir est bien celle que nous avons choisie. Quant à ceux qui nous pensent trop utopistes et rêveurs, rappelons leur que, dans d'autres temps, certains ont été contraints de se taire pour avoir affirmé que la terre était ronde....

Thierry Fauchoux

... cette semaine...

- > Partenariat ELBA : les inscriptions au 28
- > Ecolabel européen
- > Toute voile dehors à Saint Malo...
- > Nouvelle réglementation thermique
- > étapes de Concarneau : Un siècle d'histoire

>> Partenariat ELBA: les inscriptions au 28 octobre

109 classes sont inscrites au concours réparties comme suit : 22 CP, 32 CEI, 49 CE2, 41 CM1, 29 CM2. 50% ont eu connaissance du concours par le Petit Quotidien, 20% par la newsletter, 30% par les élèves.

Notoriété : 68 connaissent ELBA (69%), 14 connaissent ETHIC ETAPES (15%), 98 connaissent Le Petit Quotidien (82%) Choix de l'Etablissement où ils effectueront leur classe de découverte s'ils gagnaient le concours : 8 choisissent LATHUS, 12 Neuwiller, 15 Pierrefontaine, 15 Sommières et 59 ne savent pas encore.

Parmi les inscrits, 59 se sont abonnés à la newsletter éthic étapes.

Pour information, les inscriptions au concours 2010-2011 sont ouvertes jusqu'au 14 novembre 2010. N'hésitez pas à faire connaître le concours à vos clients enseignants de primaire!

>> Toutes voilesdehors à Saint Malo...

Quel est donc ce pavillon qui vole dans le vent au dessus de l'Atlantique. Mais oui, c'est bien celui d'éthic étapes sur le bateau « Jeune Dirigeant » de Pierre Yves Leguennec, qui s'élancera ce samedi de Saint Malo pour rejoindre Point à Pitre (Guadeloupe) dans le cadre mythique de la route du Rhum. L'éthic étapes Patrick Varangot, partenaire de l'opération s'apprête donc avec fièvre à vivre ce départ. Dans les jours qui ont précédé, ils ont pu accueillir le skipper

au centre pour des rencontres avec des scolaires locaux et les résidents de l'éthic étapes.

Voilà donc une initiative originale, qui porte loin les couleurs du réseau et fait vibrer l'équipe du Centre Patrick Varangot à l'unisson. Equipe pour qui la semaine aura été riche en émotion et en évènements, avec également l'inauguration en début de semaine d'un nouveau bâtiment d'hébergement (La villa Duvivier, du nom d'un ancien président de l'asso-



ciation), qui propose des studios bien aménagés qui complètent avantageusement d'ores et déjà le parcours résidentiel proposé par l'Habitat Jeunes.

>> Ecolabel européen

Les produits écolabellisés, en hausse de 30% par an, gagnent du terrain notamment dans la grande distribution. Les consommateurs achètent de plus en plus de produits verts (éco-conçus, bios,...) même s'ils restent plus chers que les standards.

D'après les derniers chiffres de la Commission européenne présentés le 18 octobre, près de 25.000 produits et services portent à ce jour le logo en forme de fleur du label écologique européen, créé en 1992. Tous ces produits et ser-



agenda

09 /11 Formation web 'Concevoir un e mailing'

18/11 Colloque Unat - Paris

30/11 Comité directeur - Paris

30/11 workshop TO jeunes à Madrid 08/12 Séminaire des pôles 2010 - Paris

ressources

fichier Forum de la visite scolaire 2010

en cours...

Offre d'achat groupé : cadres à clapets

...Colloque « Tourisme et Carbone » ...

> Nous avons participé il y a deux semaines à un colloque consacré à la relation (paradoxale ?) entre le tourisme et les questions d'émissions de gaz à effet de serre. Vous pouvez retrouver les interventions des conférenciers sur le site du colloque http://www.tourismeetcarbone.fr/interventions.html

éthic étapes

27 rue de Turbigo - 75002 Paris T. 01 40 26 57 64 - F. 01 40 26 58 20 E. info@ethic-etapes.fr ces <u>écolabellisés</u> tiennent compte des exigences environnementales (réduction des émissions, de la pollution de l'eau, des sols, ...) tout le long de leur cycle de vie (de l'extraction des matières premières jusqu'au traitement).

Alors qu'un nombre croissant de secteurs sont concernés par les écolabels, celui du tourisme frémit. En 2009, 65 hôtels et 16 campings étaient porteurs de l'écolabel européen (contre seulement 29 hôtels et 1 camping en 2008). Une cinquantaine d'établissements touristiques français devraient être aussi labellisés d'ici fin 2010.

(Source : actu-environnement)

>> Nouvelle réglementation thermique

Un décret et un arrêté précisant les modalités d'application de la Réglementation thermique 2012 (RT 2012) ont été publiés, au Journal officiel de la République francaise du 27 octobre 2010.

Le décret 2010-1269, relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions, stipule que la RT 2012 s'appliquera "à tous les permis de construire déposés plus d'un an après la date de publication du décret pour les bâtiments neufs à usage de bureaux ou d'enseignement, les établissements d'accueil de la petite enfance et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU". Pour les autres bâtiments neufs à usage d'habitation la RT 2012 s'appliquera aux permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013.

Concrètement, les exigences techniques sont fixées par l'arrêté relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments. Le texte de 42 pages expose, entre autres, le domaine d'application, l'obligation d'usage d'énergie renouvelable, la norme d'étanchéité et les critères applicables à l'isolation thermique. Par ailleurs, le document précise les coefficients de modulation selon le type de bâtiment, la localisation géographique, l'altitude, la surface moyenne des logements du bâtiment et les émissions de gaz à effet de serre des énergies utilisées.

La RT 2012 fixe trois exigences concernant les performances des bâtiments neufs : une limitation de la consommation moyenne d'énergie primaire à 50 kilowattheures par mètre carré et par an, l'optimisation de la conception du bâtiment et le confort en été avec une limitation des surchauffes dans le bâtiment en période estivale

L'ÉTAPE DE LA SEMAINE...

>> L'éthic étapes de Concarneau Un siècle d'histoire!





C'est en 1901 que s'ouvre l'Abri du Marin de Concarneau sous l'égide de Jacques de Thézac qui fonda l'oeuvre émancipatrice des « Abris du Marin » ainsi que « l'Almanach du Marin » qui perdure aujourd'hui.

En 1959 le Maire de Concarneau propose à notre Association de perpétuer l'esprit des lieux en y installant l'Auberge de Jeunesse que nous bichonnons depuis 51 ans.

Cette demeure centenaire, promue éthic étapes en 1998, ne serait-elle pas l'ancêtre du réseau ?

C'est pourquoi, malgré le relatif inconfort de l'équipement et à cause de notre vénération pour ce patrimoine, nous sommes viscéralement attachés à ce lieu implanté à trois mètres de la mer face à un panorama grandiose sur la Baie de Concarneau et les Îles de Glénan.

En 2007 nous avons présenté à la municipalité un projet de restructuration intégrant l'ancien Abri du Marin et une annexe située dans l'ancienne Criée aux Thons totalisant 82 lits aux normes actuelles avec les services adéquats. Mais patatras... en 2008 la municipalité bascule (et notre projet avec), celle-ci envisageant de réaliser un Pôle Nautique qui amputerait notre projet de 40 lits, il nous est proposé de nous installer dans une ancienne école qui ne nous enthousiasme pas...

Ainsi nous sommes entrés en résistance et malgré une situation juridique aléatoire, nous luttons de toutes nos forces et par tous moyens légaux pour « notre maintien en ces lieux », entre autres par une pétition qui a déjà recueilli plus de 1000 signatures.

Face à cette situation, notre consternation n'a d'égale que notre détermination à poursuivre notre action au travers de l'économie sociale et solidaire et pour l'émancipation populaire.

L'équipe de Concarneau